

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : IOR 41/029/2006 (Public)
Bulletin n° : 322
ÉFAI
13 décembre 2006

Nations unies. La résolution du Conseil des droits de l'homme n'apporte qu'une réponse mitigée à l'aggravation de la crise au Darfour

Amnesty International a noté ce mercredi 13 décembre que la décision du Conseil des droits de l'homme des Nations unies d'envoyer un groupe de « *personnes hautement qualifiées* » en mission d'enquête au Soudan offrait quelque espoir que le gouvernement soudanais soit amené à rendre compte de son échec à protéger la population du Darfour. Toutefois, Amnesty International condamne la timidité de la résolution qui ne reconnaît pas la complicité du gouvernement soudanais dans les atteintes graves et systématiques des droits humains perpétrées au Darfour.

« La mission d'évaluation créée par le Conseil des droits de l'homme doit mettre un terme aux mensonges éhontés et au déni de responsabilité du gouvernement soudanais concernant la situation au Darfour. Nous attendons de cette mission qu'elle permette au Conseil des droits de l'homme de demander au gouvernement soudanais de rendre compte de son échec indigne à assurer la protection de la population « africaine » du Darfour », a déclaré Kolawole Olaniyan, directeur du programme Afrique à Amnesty International.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>